

MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

À la séance ordinaire du 20 avril 2026 tenue à l'hôtel de ville de Chertsey, à laquelle sont présents le maire suppléant, M. Richard Héту et les conseillers suivants :

M. Jean-Guy Thibault, conseiller
M^{me} Annie Bastien, conseillère
M. Francis Morin, conseiller
M. Éric Dieumegarde, conseiller
M. Sylvain Lévesque, conseiller

Abrogation et remplacement de la résolution 2026-073 - Programme d'aide à l'entretien des chemins privés ouverts au public

- CONSIDÉRANT QU' il existe sur le territoire de la municipalité de Chertsey plusieurs chemins privés ouverts au public;
- CONSIDÉRANT QUE l'article 70 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1) permet à toute municipalité locale d'entretenir une voie privée ouverte au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant, sur requête d'une majorité des propriétaires ou occupants riverains;
- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire offrir aux propriétaires de chemins privés ouverts au public la possibilité d'obtenir de l'aide municipale pour l'entretien estival dudit chemin;
- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire cependant établir les conditions applicables à cette aide municipale;
- CONSIDÉRANT QU'IL est nécessaire d'abroger et de remplacer la résolution 2026-073 afin de clarifier certaines informations contenues au Programme.

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par M. Jean-Guy Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité adopte le Programme d'aide à l'entretien des chemins privés ouverts au public, considéré comme un projet pilote. La date d'entrée en vigueur de ce Programme est fixée au 1^{er} mai 2026. La période d'application du Programme s'étend du 1^{er} mai 2026 au 31 octobre 2026, période à l'issue de laquelle il sera soumis au conseil municipal pour décision quant à sa poursuite. La présente résolution abroge la résolution 2026-073 adoptée à la séance du 16 mars 2026.

Résolution numéro 2026-137

Extrait du registre des procès-verbaux, sous réserve des signatures à y être apposées.

Fait à Chertsey, ce 21^e jour du mois d'avril 2026.



Directeur général et greffier-trésorier